

ETABLISSEMENT D'UNE PLANTATION DE CACAOYERS



N° 957B

145

B18102

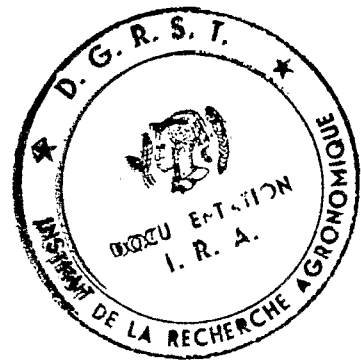
CAMEROUN ORIENTAL

SECRETARIAT D'ETAT AU
DEVELOPPEMENT RURAL

DIRECTION DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

REPUBLIQUE FEDERALE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie



ETABLISSEMENT ET ENTRETIEN D'UNE PLANTATION
DE CACAOYERS

D'après une note rédigée par
Monsieur Jacques LIABEUF
Directeur de la Station du Cacaoyer
de Nkoemvone

Juin 1964

30 AOUT 1985

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° :

18102

Cote :

B

N° 957A

S O M M A I R E

1 - Choix de l'emplacement de la plantation qualités du terrain	Page	2
2 - Préparation du terrain et aménagement de l'ombrage	Page	3
3 - Choix des cacaoyers à mettre en place	Page	6
4 - Mise en place des plants	Page	7
5 - Conduite de la plantation	Page	8
6 - Soins phytosanitaires	Page	II
7 - Apport d'engrais	Page	I3
8 - Récolte	Page	I3

La culture du cacaoyer semble être facile et rémunératrice, mais telle qu'elle est pratiquée traditionnellement dans certaines régions du Cameroun, elle n'est qu'une activité de semi-cueillette, ne laissant au planteur qu'un maigre revenu, évalué à une vingtaine de milliers de francs 1964 à l'hectare de plantation homogène. Ce qui correspond à un rendement moyen de l'ordre de trois cents à trois cent cinquante kilos de cacao sec à l'hectare.

Pourtant, de bonnes pratiques culturales, appliquées régulièrement, permettraient d'augmenter notablement et même de doubler le revenu du producteur de cacao.

Cette note est destinée aux planteurs désireux de créer des plantations nouvelles, en partant sur des bases sérieuses, devant leur permettre de tirer le maximum de bénéfice du travail accompli. La réussite d'une plantation de cacaoyers dépend de plusieurs facteurs, que le paysan doit connaître s'il veut que son entreprise soit véritablement rentable et qu'elle lui rapporte un revenu suffisant.

Ces facteurs sont les suivants :

- 1) le choix d'un emplacement convenable,
- 2) la bonne préparation du terrain et l'aménagement d'un ombrage approprié,
- 3) le choix de cacaoyers haut-producteurs,
- 4) la mise en place des plants avec grand soin,
- 5) la conduite rationnelle de la cacaoyère,
- 6) l'application régulière des soins phytosanitaires indispensables.

I) CHOIX DE L'EMPLACEMENT DE LA PLANTATION - QUALITES DU TERRAIN

L'emplacement retenu doit être d'accès facile, car l'entretien d'une cacaoyère exige des visites fréquentes et la récolte entraîne des portages importants qu'il est nécessaire de réduire au maximum.

L'emplacement sera choisi dans une forêt secondaire à sol riche, meuble en surface, avec une couche humifère d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, profond, bien drainé, si possible légèrement en pente et n'ayant pas été consacré aux cultures vivrières depuis au moins dix ans.

L'habitude d'implanter la cacaoyère dans les cultures vivrières en fin de cycle est une pratique courante qui compromet au départ la réussite de la plantation et qui doit être écartée impérativement.

../..

Certaines plantes sont indicatrices de bonne terre à cacaoyer, leur présence permettra de repérer les terrains convenables. Il s'agit notamment de : *Aframomum Danielli* (Adjom en nom vernaculaire), de *Desmodium DESV* (Obôk mezene en nom vernaculaire), des fromagers (Doum - Essodoum), de *Ficus vogeliana* (Tôl ou Atol).

Les sols jaunes ou rouges, argileux homogènes, avec horizon humifère en surface, ne présentant pas d'horizon gravillonnaire à moins d'un mètre de profondeur sont à recommander. Ils doivent de plus être riches en matières organiques et en sels minéraux.

Cependant, dans les zones où les concrétions latéritiques sont réparties régulièrement, mais ne forment pas de carapace, il y a possibilité de cultiver le cacaoyer dans de très bonnes conditions, si les qualités chimiques du terrain sont convenables.

Pour s'assurer de la qualité du terrain, il est recommandé de creuser, par hectare, quatre fosses de sondage de un mètre de large sur un mètre de profondeur, de façon à vérifier le profil du sol.

Choisir de préférence le terrain à côté d'un point d'eau pour avoir sur place l'eau nécessaire aux traitements phytosanitaires et l'arrosage des jeunes plants dans le cas de conditions climatiques exceptionnellement défavorables.

2) PREPARATION DU TERRAIN ET AMENAGEMENT DE L'OMBRAGE

Le terrain sera aménagé le plus tôt possible avant la plantation. Le début d'une saison sèche est l'époque la plus convenable, le mois de décembre en particulier.

1) Débroussaillage

Un premier débroussaillage sera effectué en respectant tous les arbres, pour supprimer la végétation de sous-bois semi-ligneuse et sectionner les lianes accrochées aux branches des arbres. Le tout sera laissé en place et séchera.

2) Réglage de l'ombrage

L'ombrage doit être uniforme et suffisamment haut. Certains arbres vivent très bien en association avec le cacaoyer tandis que d'autres non, soit qu'ils concurrencent les cacaoyers en saison sèche, soit qu'ils procurent un ombrage trop dense. La densité de l'ombrage à conserver est fonction de la richesse du sol. Plus un sol est riche, moins il faut conserver d'ombrage.

Un mois après le premier débroussaillage, il y a possibilité de régler l'ombrage de la future plantation.

Il faut s'attacher, dans la mesure du possible, à assurer un couvert continu, mais assez diffus, assurant un ombrage de l'ordre de 50 % dans la moyenne des cas.

Deux passages seront effectués :

Un premier passage est consacré à la destruction par abattage de tous les arbres nuisibles au cacaoyer, dont les principaux sont énumérés dans le tableau ci-dessous :

Noms vernaculaires :

Atui
Tôm
Ebaé
Eyen
Asam
Abem
Esabem

Noms scientifiques :

Piptadeniastrum africanum
Erythrophloeum guineense
Pentaclethra macrophylla
Distemonanthus benthamianus (Movengui)
Uapaca staudtii
Macrolobium sp. ou Berlinia
Macrolobium limba

auxuels il convient d'ajouter : Engôkôm (*Myrianthus arboreus*) à port buissonnant et à ombrage trop dense, et le Parassolier : Aseng (*Musanga cecropioides*) à système racinaire aérien envahissant, empêchant l'entretien de la plantation, cassant trop facilement et très sensible aux pourridiés.

Les autres espèces seront conservées notamment :

Akom
Atol
Evouvous
Esak
Ekouk
Eteng

Terminalia superba
Ficus vogeliana
Albizzia ferruginea
Albizzia fastigiata
Alstonia boonei
Pycnanthus kombo

Si le développement des arbres est trop considérable et que l'abattage risque de provoquer un grand trou de lumière dans le couvert forestier, il faudra, soit ne pas planter en dessous de l'arbre notamment dans le cas des Esabem, soit le ceinturer très fortement pour provoquer sa mort en le laissant sur place, ce qui est facile pour les Tôm et Atui.

On peut avancer la mort en badigeonnant la plaie de ceinture, avec une solution de 2.4.D, dans du mazout, titrant 1 pour 20.

Un deuxième passage est destiné à supprimer les essences à couronne trop dense ou trop basse, ou même les arbres à couvert satisfaisant mais en nombre trop important, de façon à ramener le couvert de l'ensemble des arbres à la densité optimum d'ombrage de 50 %.

..//..

Tout le bois abattu sera tronçonné, débardé et placé, si cela est possible en dehors de la cacaoyère ou tout au moins dans les interlignes de plantation.

Si l'ombrage n'est pas suffisant, et cela arrive fréquemment dans les anciennes jachères ou à l'emplacement des grands arbres abattus, il conviendra de planter quelques arbres d'ombrage artificiel pour rétablir le taux d'ombrage optimum de 50 %.

Cassia spectabilis, dont il est facile de se procurer des graines, convient particulièrement et donne rapidement un excellent couvert. *Dalbergia microphylla* pourrait peut être aussi donner de très bons résultats car à première vue il a un port et un feuillage très appropriés pour fournir un bon ombrage.

3) Précautions phytosanitaires

Les pourridiés (principalement *Leptoporus lignosus* et *Armillariella mellea*) étant très fréquents dans la zone cacaoyère, il sera nécessaire :

- de se renseigner pour savoir si l'endroit choisi pour la plantation de cacaoyers avait précédemment été planté en manioc, si cette plantation de manioc s'était comportée normalement et si les tubercules avaient pu être consommés. Cette culture est en effet très sensible au pourridié (*Fomes lignosus*) et la destruction de l'amidon par ce champignon a comme résultat la production de racines de manioc sèches, très légères (elles flottent sur l'eau) et inconsommables,

- d'examiner si l'emplacement choisi comporte des arbres morts d'une façon suspecte. Certains arbres sont particulièrement sensibles au pourridié; une entaille à la matchette au bas des arbres morts ou dépérissants pourra indiquer la présence de pourridiés visibles, sous forme de lames blanches à forte odeur de champignon, sous les écorces et à l'intérieur du bois. *Leptoporus lignosus* pourra être différencié par la présence d'une ligne sinueuse noire bien caractéristique. De plus sur certains arbres (Padouk, Doum, Engakôm, Adou, Akom, etc...) il est fréquent de rencontrer la forme fructifère du champignon sous forme de consoles de 5 à 15 cm de diamètre de couleur jaune orangée lorsqu'elles sont jeunes et jaune verdâtre lorsqu'elles sont vieilles; les emplacements suspectés d'être contaminés par un pourridié devront être écartés.

4) Piquetage et trouaison

La plantation sera effectuée en ligne, à trois mètres d'écartement en tous sens, ce qui correspond approximativement à mille cacaoyers à l'hectare, car certains emplacements où se trouvent des arbres d'ombrage ne peuvent être utilisés.

Un écartement de deux mètres cinquante en tous sens, soit mille six cents cacaoyers à l'hectare, permet d'obtenir plus rapidement une plantation fermée et d'assurer une couverture plus efficace du sol. Il est avantageux dans le cas de forêts assez claires au départ.

Les trous de plantation doivent avoir trente à quarante centimètres de profondeur et de diamètre. La terre humifère sera placée d'un côté du trou, puis la terre jaune de l'autre côté. Il convient de faire la trouaison un mois au moins avant la mise en place afin d'aérer convenablement le sol.

3) CHOIX DES CACAOYERS A METTRE EN PLACE

Les services officiels sont en mesure de fournir aux planteurs, désireux de créer de nouvelles plantations, du matériel végétal sélectionné, sous forme de boutures dans l'immédiat, mais en nombre assez limité, et dans un avenir maintenant très proche des semences hybrides, en quantité suffisante.

Par suite de son potentiel de production et de son homogénéité, il est tenu d'attendre de ce matériel sélectionné, tant boutures que plants issus de semis, des rendements moyens bien supérieurs à ceux que l'on obtient des cacaoyers tout venant utilisé traditionnellement pour le renouvellement des plantations.

L'emploi de matériel sélectionné devrait doubler le potentiel de production d'une plantation si les conditions d'entretien sont parfaitement respectées.

Cas des boutures

Les boutures de cacaoyers bonnes à planter sont fournies par les centres de bouturage du cacaoyer de Nkoemvone et de Nkolbisson. Ce sont des plants sélectionnés provenant de la multiplication végétative de clones haut-producteurs.

au

Elles sont cédées du 15 avril au 15 mai et du 15 septembre/15 octobre de chaque année pour le centre de Nkoemvone et du 1er août au 30 avril et du 1er septembre au 30 septembre pour celui de Nkolbisson.

Les boutures bonnes à planter ont une tige de 30 à 40 centimètres de hauteur, portant une dizaine de feuilles entières arrivées à l'état de maturité.

Ce stade est obtenu après un séjour de six à huit mois sous ombrière, après enracinement dans les propagateurs.

Elles sont livrées dans des sachets de polyéthylène perforés, contenant une bonne terre de surface dans laquelle elles ont été repiquées. Chaque bouture dans son sachet de terre pèse environ 1,800 kg.

Au départ des centres de bouturage, les boutures bonnes à mettre en place sont fournies en mélange non étiqueté comprenant cinq à six clones ayant des affinités particulières entre eux, de façon à assurer une fécondité maximum de la plantation. Ces mélanges comprennent, soit des associations de clones d'origine locale, (clone SNK) avec dominante de cacaoyers

../..

de type Trinitario, soit des mélanges comprenant des cacaoyers d'origine étrangère clones ICS (de type Trinitario ou très voisin de Criollo) ou Upper Amazon (de type Forastero) en association avec des clones d'origine locale.

Cas des semis

Le semis en place n'est pas recommandé. La création de pépinière ombragée et le semis en paniers ou sachets de polyéthylène est la méthode la plus rationnelle. Elle permet de faire une élimination des plants chétifs avant la mise en place dans les champs.

Les semis sont effectués, lors de la grande récolte d'octobre-novembre, dans des paniers ou sachets contenant un bon terreau, allégé avec un peu de sable, ayant au moins 25 cm de hauteur, de façon à assurer un bon développement du pivot du jeune cacaoyer.

Les fèves, bien débarrassées de leur mucilage sont disposées à plat en surface sur le terreau assez tassé, puis recouvertes d'un centimètre de terre.

Les jeunes plants seront maintenus sous ombrière, admettant 40 % de la luminosité extérieure, arrosés régulièrement et éventuellement traités contre les chenilles ou autres insectes déprédateurs, jusqu'au mois d'avril suivant, où ils auront atteint le développement suffisant pour supporter la mise en place dans les champs. Ils ont atteint alors de 40 à 50 cm de hauteur.

4) MISE EN PLACE DES PLANTS

Qu'il s'agisse de bouture, ou de plant issu de semis, les précautions à prendre sont identiques.

La mise en place doit être effectuée quinze jours après le début d'une saison des pluies, une fois que le sol est bien arrosé et que la saison des pluies est bien installée, c'est-à-dire après le 15 avril pour la petite saison des pluies d'avril-mai-juin, (mise en place de boutures ou de semis) et après le 15 septembre pour la grande saison des pluies de septembre-octobre-novembre (mise en place de boutures seulement).

Il faut s'arranger à ne pas planter après le 15 mai et après le 15 octobre, de façon à laisser aux plants le temps de reprendre avant l'arrivée des saisons sèches.

Ces données sont valables pour la région d'Ebolowa-Sangmélima.

Pour la région située plus au nord, et voisine de Yaoundé, il convient de mettre en place du 1er au 30 avril et du 1er au 30 septembre, car il y a un certain décalage dans les saisons.

La mise en place des jeunes plants de cacaoyers demande beaucoup de soins. C'est une opération qui ne présente aucune difficulté, mais qui conditionne les chances de succès de la future plantation.

La terre de surface est placée au fond du trou, puis bien tassée avec les pieds.

Le plant, en motte, avec son panier, ou après enlèvement du sac de polyéthylène, en prenant bien soin de sectionner au ras de la motte toutes les racines tournantes, et le pivot s'il y a lieu, est placé délicatement au fond du trou de façon que le collet se trouve au niveau du sol. S'il s'agit d'une bouture, il y a lieu d'incliner légèrement la motte de façon à disposer la partie aérienne du plant, qui dans ce cas a tendance à avoir au début un port déjeté, bien verticalement. Dans le cas d'un semis, la motte est placée bien droite.

Le reste de la terre est placée avec une pelle autour de la motte, bien tassé de façon à ce qu'il y ait continuité entre la terre de la motte, la terre rapportée, et le sol non travaillé.

Une petite couche de terre de surface est disposée autour du plant après être assuré qu'il ne bouge pas au niveau de son collet. Sinon il faut rehausser au collet et tasser à la main. Il faut éviter que le plant après sa mise en place, se trouve dans un creux qui permet l'accumulation de l'eau, ce qui entraîne souvent une pourriture du collet.

Aussitôt après cette opération, un bon paillage sera effectué de façon à éviter les projections de terre sur les feuilles basses pendant les pluies.

Un abri en feuilles de palme ou d'Afromomum sera aménagé au-dessus de chaque plant dont l'emplacement n'est pas assez ombragé naturellement.

Dans certains cas il sera utile de tuteurer le plant au moment de sa mise en place.

5) CONDUITE DE LA PLANTATION

I) Débroussaillage et aménagement de l'ombrage

L'entretien d'une plantation clônale est le même que celui d'une plantation issue de semis. Il consiste essentiellement au débroussaillage régulier et à la conduite rationnelle de l'ombrage.

Au moment de la création de la plantation, on s'est arrangé à obtenir, dans la mesure du possible, un taux d'ombrage homogène de 50 %.



Pendant les trois premières années suivant la mise en place, on adoptera le procédé d'entretien avec lignes intercalaires de haies vives. Seuls ne seront entretenus régulièrement, à la machette, que les layons dans lesquels ont été placés les cacaoyers, sur une largeur de un mètre à un mètre cinquante. La végétation herbacées, coupée au ras du sol, sera ramenée au pied de chaque plant. Cette façon d'opérer amène une économie sérieuse de main d'oeuvre, tandis que la croissance du recru naturel, dans les interlignes, procure un ombrage complémentaire qui favorise la bonne formation des plants, tout en créant une ambiance défavorable au développement des capsidea, dont les attaques sont particulièrement désastreuses sur les jeunes cacaoyers, soumis à un éclaircissement trop intense. Par ailleurs, un ombrage dense empêche l'envahissement de la plantation par les mauvaises herbes, notamment le Paspalum qui concurrence les cacaoyers, dont le système racinaire est traçant.

Dans les endroits trop ensoleillés, comme sur les jachères anciennes, le recru naturel, dans les interlignes se développe mal. Il conviendra alors de planter des boutures de Tithonia diversifolia, qui, en quelques mois, procurent un ombrage complémentaire très satisfaisant. Des haies continues de Tithonia peuvent même être plantées en intercalaire, dans les terrains dont le couvert est insuffisant, en attendant le développement des arbres d'ombrage artificiel.

Au cours de la quatrième année, les haies vives provenant de recru naturel ou de Tithonia diversifolia, seront abattues progressivement : amincies lors d'un premier passage en fin d'une saison sèche, puis supprimées entièrement, à la fin de la suivante.

Quelques jeunes arbres d'ombrage complémentaire, provenant du recru naturel, seront conservés dans les plages trop ensoleillées au départ. Ils seront supprimés partout ailleurs. Les branches basses des arbres seront élaguées, de façon à ramener le taux d'ombrage à 50 % en moyenne.

Ensuite, l'ensemble de la plantation sera régulièrement débroussaillé à la machette. En principe, pendant les quatre premières années, il convient de faire, au moins, quatre passages par an : courant mars, courant juin, courant septembre, courant novembre (données valables pour la région d'Ebolowa).

A partir de la cinquième année, on pourra réduire les passages à trois. Puis, lorsque la plantation sera fermée, au bout de six à huit ans suivant la fertilité du terrain, deux passages par an pourront suffire.

Pendant cette période, de la cinquième à la huitième année, il faudra s'arranger à réduire progressivement et dans la mesure du possible l'ombrage jusqu'au taux de 40 %, alors que la plantation se sera fermée. Le sol sera alors pratiquement recouvert de feuilles mortes de cacaoyers plus ou moins en voie de décomposition.

La réduction progressive de l'ombrage, sur une cacaoyère adulte, est une opération qui, au point de vue pratique, pose des difficultés sérieuses. L'abattage de certains arbres, ou même l'élagage des branches basses ne peut se faire sans casser quelques cacaoyers. L'empoisonnement ou l'incision annulaire des arbres à supprimer semble être le moyen le plus recommandable, car les arbres sèchent sur pieds, puis tombent par morceaux depuis les extrémités des branches, ce qui cause généralement des dégâts peu importants.

La réduction progressive de l'ombrage pousse à la fructification, tout en créant une ambiance moins favorable au développement de la pourriture brune des cabosses.

D'une façon générale, il faudra maintenir le couvert à deux mètres au moins au-dessus de la couronne des cacaoyers.

2) Remplacement

Au cours de la saison des pluies suivant la plantation, ou tout au moins au bout d'un an, il faudra procéder au remplacement des manquants. Dans des conditions normales le taux de manquants ne doit pas dépasser 10%. Il est généralement de l'ordre de 3 à 5 %. Il convient de déterminer la cause de la perte des plants. Si elle est accidentelle : dégâts provoqués par des insectes, blessure due au débroussaillage, ce qui est très fréquent, mauvaise mise en place, ou conditions climatiques défavorables, on fera le remplacement.

Si la perte est due à un pourridié, il faudra arracher soigneusement la bouture, essayer de trouver l'origine de l'attaque (vieille souche d'un arbre mort par exemple) et creuser une tranchée de 40 cm de profondeur ceinturant, 2 mètres à l'extérieur, la zone atteinte.

3) Taille

S'il s'agit de semis, il n'y a aucune taille de formation à faire. Le cacaoyer forme naturellement sa couronne au bout de dix-huit mois à deux ans de plantation.

Par la suite, il suffira de supprimer les gourmands qui, parfois, apparaissent pour former une couronne à un étage supérieur. Les branches mortes, ainsi que les branchettes basses gênant le passage seront éliminées régulièrement par la suite. Le Laurethus sera coupé dès son apparition.

Les cacaoyers cassés par la chute des branches d'arbres d'ombrage, au cours des tornades, seront recepés puis un gourmand sera conservé pour former une nouvelle couronne.

S'il s'agit de boutures, il y a lieu de faire une taille de formation sur certains pieds au bout de deux à trois ans de mise en place.

Le port déjeté de la bouture peut s'être accusé, surtout si la terre n'a pas été bien tassée, au cours de la plantation. Il convient alors de tuteurer la bouture de façon à lui donner un port plus dressé. Les branches trop basses seront supprimées de façon à ne conserver que trois à cinq grosses charpentières formant gobelet.

Il n'y a aucune règle impérative à ce sujet. Seul le bon sens guidera le planteur, sans oublier que chaque fois qu'un vieux bois est coupé, c'est une possibilité de fructification qui disparaît.

../..

Par la suite, comme pour les plants issus de semis, les gourmands et les branches mortes ou parasitées seront éliminées régulièrement.

6) SOINS PHYTOSANITAIRES

Les deux fléaux du cacaoyer sont les capsides et la pourriture brune. Les traitements phytosanitaires ne sont vraiment efficaces et rentables que si les pratiques culturales sont rigoureusement effectuées : débroussaillage régulier, ombrage léger bien réparti, enlèvement et destruction des bois malades ou morts et des cabosses pourries, égourmandage, circulation de l'air assurée par la suppression des branches basses, etc...

LES CAPSIDES

Les capsides (*Salhbergella singularis* et *Distantiella theobromae*) provoquent la maladie appelée "dessèchement des rameaux".

Ces insectes piquent les cabosses et les jeunes rameaux en injectant une salive phytotoxique provoquant la formation de necroses qui :

- entraînent le dessèchement des jeunes cabosses, de même que la mort des jeunes rameaux, lorsque les piqûres sont suffisamment nombreuses;

- ouvrent une porte aux parasites secondaires, en particulier à un champignon (*Calonectria rigidiuscula*) provoquant la formation de chancres et entraînant en progressant du haut vers le bas la mort de branches et au dernier stade, la mort des cacaoyers.

Importance des dégâts

Ces piqûres qui sont catastrophiques pour les jeunes cacaoyers, en compromettant à jamais leur formation charpentière normale, abaissent d'une façon très sensible le potentiel de production des cacaoyers atteints.

à
Il est/à remarquer que plus les cacaoyers sont dans de mauvaises conditions de culture (en particulier ombrage insuffisant, mauvais entretien) plus les dégâts causés par les capsides sont importants.

Méthodes de lutte

La lutte directe contre ces insectes consistera en la pulvérisation de solutions insecticides à base de lindane en insistant particulièrement sur le traitement des troncs, des fourches et des grosses branches charpentières.

Nombre de passages

De deux à quatre passages par an à des dates variant pour chaque région suivant les conditions climatiques. Tout renseignement à ce sujet devra être demandé au Chef de Poste Agricole qui précisera les doses à

employer et les époques de traitements.

Dans le cas de traitements collectifs, il pourra être employé des nébulisateurs.

LA POURRITURE BRUNE

Les pertes occasionnées par la pourriture brune des cabosses atteignent en moyenne près du tiers de la récolte dans l'ensemble du pays; dans certaines plantations, peu ou mal entretenues, la récolte entière peut être perdue si les conditions climatiques sont très favorables au développement du champignon parasite.

Le champignon (*Phytophthora palmivora*) responsable de la maladie est conservé dans les vieilles cabosses de la campagne précédente, abandonnées sur les arbres ou à terre, et dans les débris végétaux du sol. La première mesure de lutte, et la plus importante, consiste en la suppression de toutes ces sources de contamination :

- à partir de février, il faut enlever et détruire toutes les cabosses desséchées ou pourries restant de la campagne précédente.

Une fois cette mesure exécutée, la contamination ne peut provenir que du sol : les cabosses basses sont les seules menacées. Les traitements de mai, juin, juillet et septembre ne sont appliqués que sur les cabosses du tronc jusqu'à deux mètres de hauteur, et sur les cabosses des branches basses. En octobre les traitements devront être appliqués même aux cabosses situées plus haut :

- il faut en priorité protéger les cabosses basses.

Les traitements chimiques ne sont que préventifs, c'est-à-dire qu'ils servent seulement à protéger les cabosses saines et non pas à guérir les cabosses déjà atteintes par la maladie :

- il faut traiter avant l'apparition de la maladie.

La maladie débutant généralement aux alentours du 15 mai, le premier traitement doit être effectué entre le 1er et le 15 mai. La maladie ne s'attaquant qu'aux cabosses :

- seules les cabosses doivent être traitées, en évitant au maximum d'atteindre les fleurs.

Compte tenu de l'apparition de nouvelles cabosses, de leur développement, et du lavage des cabosses par les pluies, les traitements doivent être renouvelés fréquemment. En moyenne, un traitement tous les 10 jours doit suffire, mais en période de fortes pluies, il ne faut pas hésiter à faire des traitements plus fréquents :

- il faut compter en moyenne, pour une protection efficace, dix traitements par an, soit 5 traitements de mai au 15 juillet et 5 traitements de septembre à fin octobre.

.../...

Le champignon produit ses semences à la surface des cabosses malades : ce sont ces semences qui, transportées sur des cabosses saines, vont provoquer leur pourriture : il importe par conséquent de supprimer toutes les cabosses atteintes dès qu'une tache apparaît :

- il est nécessaire de passer chaque jour dans la plantation pour enlever les cabosses atteintes.

Les traitements se font par pulvérisation d'une bouillie à base d'oxychlorure tétracuvrique à 50 % de cuivre, soit 1 kg à 1 kg 250 d'oxychlorure pour 100 litres d'eau, ou 100 à 125 gr par pulvérisateur de 10 litres. Si la pulvérisation est faite correctement, 100 litres de bouillie environ suffisent pour le traitement de 1.000 arbres, en mai, juin, juillet et septembre. Pour les traitements d'octobre, 200 à 250 litres seront nécessaires :

- en conséquence il est recommandé de prévoir 15 kg d'oxychlorure tétracuvrique pour une plantation de 1.000 arbres.

7) APPORT D'ENGRAIS

L'état actuel des connaissances, en ce qui concerne la fumure chimique des cacaoyers, en plantation traditionnelle sous forêt secondaire aménagée, permet d'avancer que l'utilisation d'engrais est une opération anti-économique, tant que les cours respectifs des engrais et du cacao se maintiendront aux niveaux actuels.

Tout apport d'engrais, même en quantité considérable, (1 kilogramme par pied), s'il se traduit par une augmentation de la récolte, ne fournit pas encore au planteur une rémunération avantageuse. Dans les cas les plus favorables, l'accroissement de la production permet au planteur de rentrer dans ses frais, mais sans aucun bénéfice réel, puisque tout le travail occasionné par la mise de l'engrais et le traitement de la récolte supplémentaire n'est pas rémunéré.

Cela ne veut pas dire que les engrais sont inutiles, mais pour l'instant, il n'est pas encore possible d'en conseiller l'emploi, dans un sens lucratif, en culture traditionnelle et sur des cacaoyers non sélectionnés.

8) RECOLTE

Les plantations clônales sélectionnées, bien menées, fournissent leur première récolte au bout de trois à quatre années de plantation, cela dépend de la précocité des clones.

Les plants issus des semis entrent en production au bout de quatre ou cinq ans lorsqu'il s'agit de cacaoyers tout venant. Certains hybrides sélectionnés sont particulièrement précoces et fournissent une première récolte au bout de deux ans de mise en place et plus généralement trois ans.

Dans les deux cas, la production va en augmentant régulièrement jusqu'à l'âge de dix ans où elle se stabilise. Elle doit atteindre une moyenne de un kilogramme de cacao sec par pied au minimum, avec le matériel sélectionné que l'on est en mesure de se procurer actuellement au Cameroun.

Juillet 1964
Service de la Recherche
Agronomique